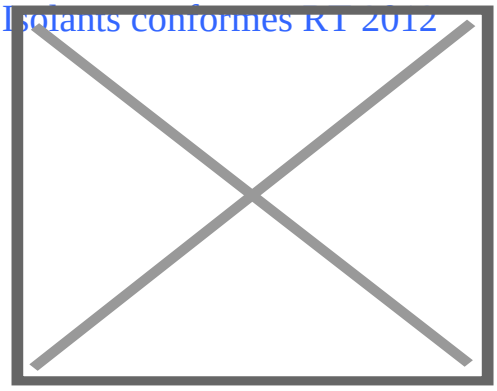
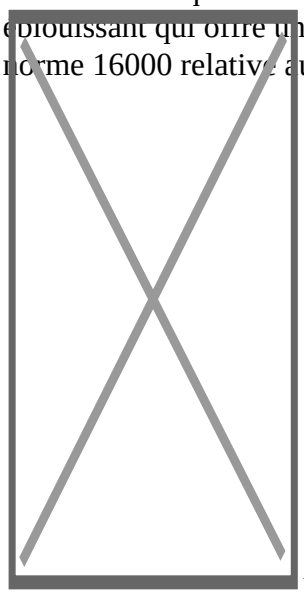
janvier 2012

Actis

Isolants conformes RT 2012



A l’occasion de Batimat, Actis a présenté deux solutions d’isolation qui répondent aux exigences de la RT 2012. La première, un isolant mince réflecteur baptisé Triso Super 12, bénéficie de l’avis technique BIPS-0105 délivré par le laboratoire anglais BM Trada Certification qui a réalisé les tests en conditions réelles d’utilisation. Cette certification est reconnue au Royaume-Uni par l’UKAS (organisme national d’accréditation) et mais également en France par le Cofrac (Comité Français d’accréditation) du fait du principe de reconnaissance mutuelle entre les deux organismes. En termes de performances, le Triso-Super 12 est thermiquement équivalent à 210 millimètres de laine minérale avec un R = 5,25 m2.k/W. Il est également étanche à l’air, à l’eau et à la vapeur d’eau (Sd > 100 m). Bénéficiant de bords décalés qui assurent une jonction des lés sans surépaisseur, il intègre aussi un film externe anti-éblouissant qui offre une grande émissivité pour un confort d’été optimal. A noter qu’il est classé A+ selon la norme 16000 relative au niveau d’émissions de COV dans l’air.



L’autre solution présentée par Actis, le Compactis, est un panneau d’isolation hybride qui remplit une triple fonction, à savoir l’isolation, l’étanchéité à l’air et la récupération d’énergie. Spécialement conçu pour isoler les murs par l’intérieur et les toitures entre et sous les chevrons, il peut être posé comme un isolant standard ou couplé avec un système permettant de recycler une partie des déperditions thermiques de la paroi. Cette fonction, appelée pariéto-dynamique consiste en la récupération des calories qui s’échappent par la paroi pour les réinjecter à l’intérieur via la ventilation mécanique contrôlée. Les pertes énergétiques provoquées par le renouvellement de l'air peuvent ainsi être réduites jusqu’à 40% et celles engendréés par les déperditions thermiques au travers de la paroi jusqu’à 20%.

En version standard, Compactis délivre une résistance thermique de
R = 2,70 m2.K/W pour une épaisseur de 100 mm. Avec une lame d’air de 20 millimètres entre l’isolant et la plaque de plâtre, cette valeur peut atteindre 3,36 m2.K/W. Etanche à l’air, à l’eau et à la vapeur d’eau (Sd > 100 m), il permet d’économiser l’utilisation d’un pare-vapeur. Il sera commercialisé à partir du deuxième trimestre 2012 en trois épaisseurs : 60, 100 et 120 mm et en deux formats : une grande largeur (2 600 x 1 200 mm) pour les murs et une plus petite (575 x 1 200 mm) pour la toiture.